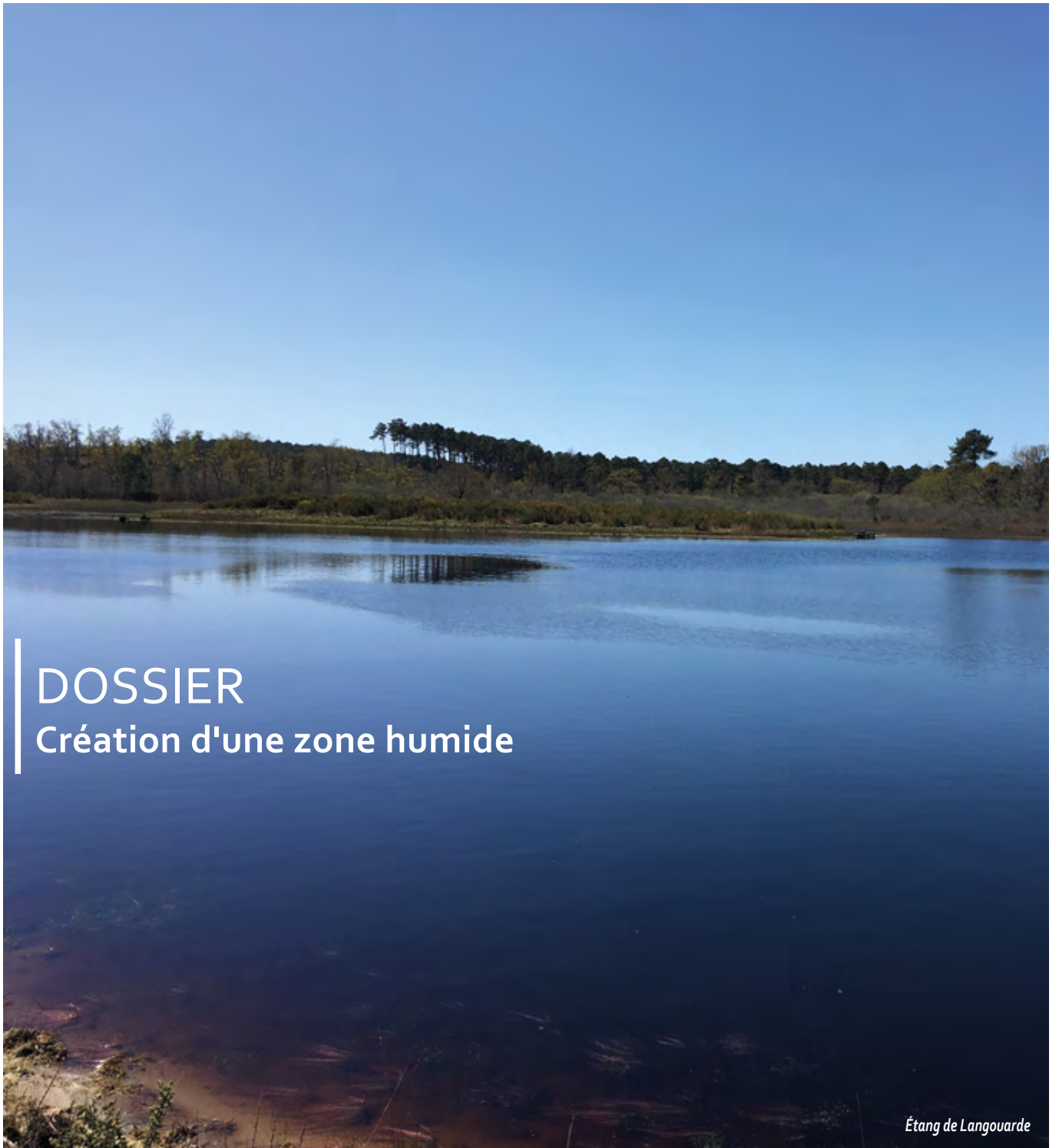


LEPORGE *Le mag*

LE MAGAZINE D'INFORMATION



DOSSIER Création d'une zone humide

Étang de Langouarde



LE PLAN LOCAL D'URBANISME
Révision et objectifs

PAULINE ASO
Capitaine et sportive de haut niveau

Des écluses expérimentales pour plus de sécurité

Dans le cadre des mesures d'apaisement routier initiées par la Municipalité à la demande des riverain-es, des aménagements expérimentaux de type « écluse double », composés de balisettes et de marquage routier, vont être mis en œuvre par un prestataire selon les préconisations du Département. Il est prévu qu'elles soient positionnées avenue de la côte d'Argent et avenue de l'Océan, afin de réduire la vitesse de circulation à 30 km/h et d'améliorer la sécurité.

Ces dispositifs temporaires, qui doivent permettre de tester la pertinence des aménagements, vont être mis en place début juillet pour une période de 6 mois. À l'issue de cette phase d'analyse, ils seront éventuellement pérennisés.



Schéma d'une écluse double

Un nouveau service de livraison de colis en point relais

Le service Mondial Relay est à présent disponible :

- chez Les Vins d'Adeline - 63 Ave de Bordeaux - aux horaires d'ouverture - 05 56 60 01 28
- chez Intermarché SUPER Le Porge - 33 Ave de Bordeaux - 24h/24h, 7j/7 - 05 57 17 64 36

Participez à l'élaboration de votre magazine municipal en transmettant vos projets, photographies et souhaits d'articles, par mail : communication@mairie-leporge.fr

Prochaine publication : novembre 2023
Date limite de réception des informations 10/10/2023



S O M M A I R E

À la Une	p.2	Retour en images.....	p.17-19
Le mot de Madame la Maire.....	p.3	Vivre ensemble	p.20
Vie municipale	p.4-5	Sport	p.21
Services Techniques	p.6	Associations	p.22
PLU	p.7	Solidarité / Santé	p.23
Dossier : Création d'une zone humide	p.8-11	Camping	p.24-25
Prévention risques incendie	p.12-13	Grand Angle	p.26-27
Saison estivale.....	p.14-16		

Le Porge Le Mag, Magazine d'information de la commune de Le Porge – N°10 Été 2023

Édité par : Mairie de Le Porge : Place Saint-Seurin - 33680 Le Porge - ☎ 05 56 26 50 15 - ✉ accueil@mairie-leporge.fr

🌐 www.mairie-leporge.fr - 📠 mairie.leporge • Directrice de la publication : S. Brana • Rédactrice en chef : V. Laborie Salesse

Comité de rédaction : S.Brana,V. Laborie Salesse, M. Boiron-Reverbel • Comité de relecture : V. Laborie Salesse, M. Boiron-Reverbel, A.S. Orlianges • Création graphique : Océane Maloveste

Crédits photos : Mairie Le Porge avec la collaboration des services municipaux et des partenaires de la vie locale, Pascal Brandt, Laurent Etcheverry, Freepik.com • Impression : Laplante, papier PEFC Gratuit - Tirage : 1950 exemplaires

Chères Porgeaises, Chers Porgeais,

La mairie est l'interlocuteur privilégié des citoyens, et c'est ce qui fait l'intérêt et le charme de la fonction de maire. Échanger avec vous, essayer d'améliorer les choses, même si tout n'est pas toujours possible, et que tout prend nécessairement du temps, est ce pour quoi nous sommes élus.

Mais ce que le citoyen ne sait pas toujours, c'est que de nombreux domaines ne sont plus du ressort de la commune, et que les pouvoirs du maire se réduisent de plus en plus dans le millefeuille administratif français. La gestion des déchets ménagers, l'accueil des gens du voyage, le développement économique ou le tourisme sont ainsi devenus des compétences communautaires, comme l'est la compétence enfance et petite enfance. En 2026, ce sont également les compétences eau et assainissement qui seront transférées aux communautés de communes. La compétence transport est du ressort de la région, et le maintien d'un bus communal avec chauffeur n'est possible que par délégation, sous conditions, de cette compétence. Tous les aménagements sur les départementales et pistes cyclables sont soumis à l'accord du Département, auquel s'ajoute celui de la Région s'il s'agit d'un arrêt de bus. Sans compter le contrôle de l'État dans de nombreux domaines, comme la sécurité, la forêt ou la plage.

Et l'urbanisme, c'est bien le maire qui signe ? Oui, mais les dossiers sont instruits par la communauté de communes, sur la base d'un plan local d'urbanisme

qui doit intégrer les documents supérieurs (loi littoral, Scot...). Tous les permis délivrés au nom de la commune sont ensuite soumis au contrôle de légalité de la préfecture. Il arrive encore que les services de l'État nous demandent de retirer un permis car interprété comme contraire à la loi littoral. L'immobilier lié à des activités commerciales ou agricoles est par ailleurs soumis à des autorisations départementales.

Toutes ces contraintes ne nous empêchent pas d'avancer, de travailler main dans la main avec nos partenaires, et d'être force de proposition.

Impression d'un annuaire des professionnels de notre commune, comme prévu dans notre programme, pour leur donner plus de visibilité, retour d'un Office du Tourisme fixe au Porge, défense du caractère touristique de la commune pour maintenir un ramassage des déchets plus fréquent l'été, travail sur la signalétique, y compris professionnelle avec le PNR¹ et la CDC², sur la sécurisation des départementales et des arrêts de bus avec la Région et le Département, travail sur le Plan Local d'Urbanisme avec les services de l'État, co-construction de la Pimpa avec la CDC pour un meilleur accueil de nos enfants, ou encore travail avec le SIAEBVELG³ sur un ambitieux projet de restauration de zones humides dans le cadre du remplacement des écluses de Langouarde et du Pas du Bouc.

De beaux projets comme vous le verrez notamment dans ce Mag !

Sophie Biana

Maire de Le Porge

¹ Parc Naturel Régional ² Communauté de Communes

³ Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Eaux du Bassin Versant et Etangs du Littoral Girondin

VOS ÉLU-ES

Adjoint-es

Didier Deyres, forêt, agriculture, énergie et réseaux

Anne-Sophie Orianges, économie, tourisme et ressources humaines

Philippe Paquis, jeunesse et vie scolaire

Vanessa Laborie Salesse, communication, culture et événementiel

Sylvain Lamothe, urbanisme, mobilité, sécurité et prévention

Christine Garrido, action sociale, santé, solidarité et action en direction des seniors

Pour prendre rendez-vous
05 56 26 50 15

Conseiller-es

David Faure, associations, événementiel et finances

Marie-José Lopes-Nieborg, camping municipal

Michel Lapeyre, prévention et sécurité

Constance Schuller, environnement et développement durable

Yohann Péché, environnement plage

Ingrid Connesson, citoyenneté

Guillaume Bousbib, communication

Lucia Marta, innovation et développement économique

Olivier Mourelon, voirie

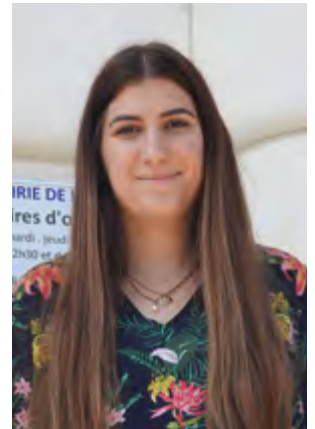
Laure Ivaskевичius, bibliothèque et archives communales

Nicolas Feret, équipement et bâtiments

Une nouvelle Directrice des Ressources Humaines

Flore ENFERT est arrivée le 24 avril dernier. Ses domaines d'intérêt en tant que DRH sont variés : le développement des ressources humaines, la gestion de la formation et des carrières en passant par la gestion administrative individuelle et collective des agents, ainsi que la refonte et la mise en place de nouvelles réglementations en matière sociale.

« Je suis très motivée à l'idée de pouvoir intégrer un poste riche et polyvalent, où de nombreux projets sont à créer et animer. Pour faire face à de nombreuses évolutions, la clé de la réussite est de collaborer, de travailler ensemble, afin que les meilleures choses arrivent et se concrétisent. »



Entretien des bords de route

Le fauchage raisonné est une méthode d'entretien des bords de route qui permet de répondre aux besoins et à la sécurité des usagers, d'entretenir le domaine public, tout en respectant la biodiversité des milieux. Quand la hauteur de la végétation atteint 40 cm et plus, elle est rabattue à 12 cm. **Hors centre-bourg, ce sont les agents du Département qui assurent cette mission.**

Cela permet :

- ▷ de limiter les interventions de printemps au strict nécessaire pour assurer la sécurité des usagers ;
- ▷ la survie de nombreux animaux qui ne peuvent vivre que grâce aux herbes hautes qui servent d'abri, de nourriture, de lieu de reproduction ou de déplacement.
- ▷ aux plantes sauvages de réaliser leur cycle de vie, d'augmenter la diversité en espèces végétales, et d'offrir de précieuses ressources aux pollinisateurs.

En revanche, pour lutter contre le risque incendie, le débroussaillage est obligatoire jusqu'à 20 mètres de largeur **sur les routes accédant aux plages.**

Le saviez-vous ?

Une herbe non coupée maintient le sol à 19.5°C.

Une herbe coupée à 10 cm maintient la température du sol à 24.5°C.

Un sol nu en plein été monte à plus de 40°C.



Permis Internet : un outil essentiel pour la sécurité en ligne des enfants

À l'ère numérique, les enfants sont constamment exposés à Internet et il est essentiel de veiller à leur sécurité en ligne. C'est là que le Permis Internet pour les enfants entre en jeu, offrant un moyen éducatif et pratique de leur apprendre la prudence et de leur permettre de naviguer en toute sécurité.

Ce permis est un programme national de prévention pour un usage d'Internet vigilant, sûr et responsable, à l'attention des enfants de CM2 et de leurs parents, pour les sensibiliser à divers aspects de la sécurité en ligne : choix du mot de passe ou de l'adresse mail, rencontres virtuelles, achats en ligne, cyberharcèlement, respect de la vie privée...

Ses avantages pour les enfants vont même au-delà. Il encourage le développement de compétences numériques, comme la recherche en ligne, l'évaluation des sources d'information ou la création de contenu de manière responsable. Ces compétences sont précieuses et peuvent être un plus pour leur scolarité et leur vie professionnelle future.

Après 2 jours de formation avec la Gendarmerie Nationale et notre Police Municipale, les élèves de CM2 ont été récompensés par la remise de leur permis Internet le 20 juin dernier.



Passeport et carte d'identité

La mairie ne gère plus les demandes de carte nationale d'identité, conformément aux nouvelles modalités de recueil des cartes nationales d'identité du 2 mars 2017, **ni la délivrance de passeport biométrique** car notre commune est non habilitée. Vous pouvez effectuer vos démarches soit dans les mairies stations de proximité (Lège Cap-Ferret et Lacanau), soit auprès du Bus France Services (présent les jeudis matin sur le terrain du tiers-lieu, à côté de la bibliothèque renseignements au 06 21 27 33 49).

Amélioration de l'accueil téléphonique

Dans son effort continu d'amélioration de la qualité du service rendu aux usager-es, la Municipalité a récemment mis en place un serveur vocal téléphonique interactif. Ce nouveau dispositif permet aux administré-e-s d'être directement mis-es en relation avec les services municipaux les plus sollicités (*urbanisme, affaires scolaires, CCAS, associations, etc.*), et donc de réduire les délais d'attente. Ce serveur vocal permet ainsi aux agents d'accueil d'être plus disponibles pour vous recevoir sans être interrompu-e-s.

Vous aurez toujours la possibilité d'être mis-e en relation directement avec l'accueil si votre correspondant-e ne peut répondre.



Réservation des salles et matériels communaux

La Municipalité vient de franchir une étape importante dans sa gestion des ressources en se dotant d'un logiciel de gestion de salles communales et de matériel (*3D OUEST*) qui permettra de suivre en temps réel l'état d'occupation des salles et la disponibilité des équipements, de planifier des réservations, etc. Se professionnaliser par l'acquisition d'un tel logiciel était devenu nécessaire, nos salles étant utilisées quotidiennement pour les activités associatives, des événements culturels, des réunions, et bien d'autres...! Les usager-es pourront dorénavant facilement consulter la disponibilité des salles et des équipements, réserver en ligne et recevoir une réponse rapide par mail.

Actuellement en phase de test par tous les services concernés afin d'en valider les fonctionnalités, sa mise en ligne est prévue avant la fin de l'année. Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour créer leur compte pourront solliciter la Mairie pour leur venir en aide.

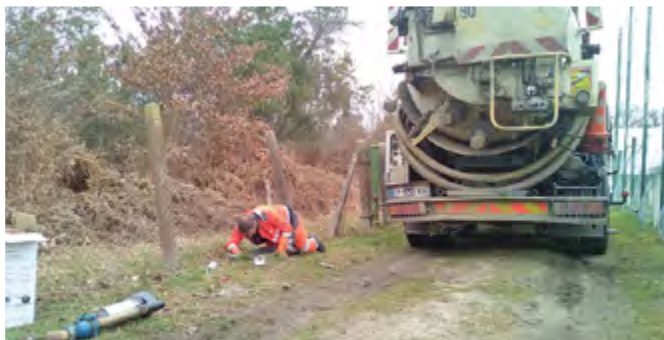
The screenshot shows a web form for room reservation. At the top, there are three landscape images: a beach, a lake, and a town. Below them is a green header with the text 'Pré-réservation de salle - Mairie du Porge'. A navigation bar contains several steps: 'Comprendre', 'Détails manifestation', 'Réservation', 'Détails client', 'Documents', and 'Récapitulatif demande'. The 'Détails manifestation' step is active. The form includes a dropdown menu for 'Sélectionner un type de client' with a red error message 'Vous devez renseigner le titre de la manifestation'. Below this are fields for 'Titre de la manifestation *', 'Nature de la manifestation *' (with a dropdown menu), and two sets of radio buttons for 'La manifestation est-elle gratuite pour les participants ?' and 'La manifestation est-elle ouverte au public ?'. At the bottom, there are radio buttons for 'Vous souhaitez louer : UNE SALLE OU DU MATERIEL' and 'DU MATERIEL UNIQUEMENT'. A legend indicates that an asterisk (*) denotes a mandatory field. Navigation arrows for 'PRÉCÉDENT' and 'SUIVANT' are at the bottom right.

Marché hebdomadaire

Notre marché est au cœur de l'animation commerciale. Installé tous les jeudis matins de 8h à 13h, place Saint-Seurin, entre l'église et la Mairie.

Couleurs, senteurs du terroir, convivialité et authenticité sont de la partie !





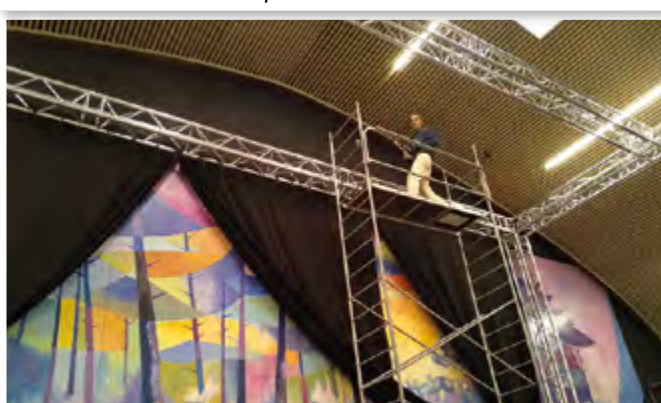
Assainissement du pool house du foot - Remplacement pompe de relevage du stade



Réfection voies communales - "Technique enrobé projeté"
Participation au chantier mobile



Entretien des espaces verts



Suite aménagement espace scénique - Salle des fêtes



Réfection des ateliers - Rebouchage d'une fosse non conforme



Renforcement du blindage du tracteur forestier



Travaux de protection contre les incendies



Poste de secours repeint aux nouvelles couleurs réglementaires



Rénovation bureau mairie



Le Plan local d'urbanisme

Révision et objectifs

La commune de LE PORGE est actuellement couverte par un Plan Local d'Urbanisme approuvé le 30 janvier 2017. Une révision a été prescrite dès le 27 septembre 2017 par le conseil municipal pour adapter le document à la pression foncière constatée, et intégrer la loi littorale, mais n'a pu aboutir avant les élections de mars 2020.

Il est apparu nécessaire aujourd'hui de procéder à cette révision afin de disposer d'un document d'urbanisme traduisant le projet de territoire porté par la nouvelle Municipalité, de prendre en compte l'évolution constatée de la population, bien supérieure aux prévisions de l'ancien cabinet d'étude, d'intégrer les dernières évolutions législatives ainsi que les prescriptions du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT).

La révision du PLU de Le Porge devra s'inscrire à la fois dans une démarche de réduction de la consommation des espaces, prévue par la loi, mais également de ralentissement de la dynamique démographique (*pour être compatible avec le SCOT*). De par sa situation littorale, sa proximité avec la métropole Bordelaise et le Bassin d'Arcachon, la commune de Le Porge a subi ces dernières années une forte pression démographique, avec une population permanente qui a doublé entre 1999 et 2018 (*taux de croissance annuel moyen de 4% entre 1999 et 2020*).

Un développement trop rapide et/ou mal encadré peut générer des dysfonctionnements multiples :

- ▷ équipements publics qui ne répondent plus aux besoins induits par le seuil de population,
- ▷ réseaux sous-dimensionnés,
- ▷ étalement urbain nuisant aux activités agricoles et sylvicoles et aux milieux naturels supports de biodiversité,
- ▷ perte d'identité de la Commune avec banalisation des paysages et du patrimoine historique et identitaire,
- ▷ densité non adaptée générant des risques de conflits des citoyens à gérer quotidiennement par la Commune.

Les objectifs poursuivis dans le cadre de la révision du PLU seront, entre autres, de :

- ▷ faire évoluer le PLU dans le cadre d'un développement urbain maîtrisé dans le respect des caractéristiques paysagères, environnementales et architecturales propres à chacune des entités urbaines, avec un objectif de gestion économe de l'espace ;
- ▷ assurer le développement de la commune tout en appréhendant plus finement les impacts de la Loi littoral (*travail d'identification à la parcelle*) ;
- ▷ rechercher l'optimisation de la densité bâtie des espaces d'habitat, accompagnée d'une réflexion qualitative sur les modes d'habiter (*qualité des espaces publics, qualité des déplacements, sécurité et qualité des traverses de bourgs, identité et dynamisme du centre bourg, typologies et caractéristiques des secteurs d'habitat*) ;
- ▷ préserver les activités agricoles, encourager l'agriculture de proximité, et permettre le développement de nouvelles exploitations sur la commune ;
- ▷ préserver le petit patrimoine à caractère rural et les arbres remarquables.

Parallèlement, la Commune souhaite avoir une vraie réflexion stratégique en matière d'habitat, à la lueur à la fois des déséquilibres observés (*faible offre locative sociale*) et du marché immobilier qui tend à exclure une partie de la population (*jeunes et primo-accédants notamment*).

La révision du PLU de Le Porge sera l'opportunité de mettre en place une stratégie en matière d'habitat notamment pour favoriser ou obliger la production de logements sociaux.

Simultanément à cette réflexion urbaine, la Commune de Le Porge, qui possède des qualités éco paysagères fortes, (*massif forestier, façade maritime, nombreuses crastes, ...*) et des espaces protégés, (*site Natura 2000, ZNIEFF*, ...*), souhaite **préserver ses caractéristiques paysagères et environnementales qui la caractérisent afin de définir le meilleur équilibre entre développement urbain et préservation des espaces naturels.**

La commission d'appel d'offres a choisi le groupement associant les bureaux d'études CREHAM et BKM Environnement pour nous accompagner dans la construction de ce document de planification. Ils ont une grande expérience des communes littorales, ayant élaboré de nombreux PLU en Charente- Maritime (*La Tremblade, Les Mathes-La Palmyre...*), ou en Gironde (*Lanton, Andernos, Audenge...*).

La révision du PLU sera l'occasion de nombreuses consultations, auxquelles vous serez associé-es.

La gestion de l'eau sur le bassin versant

Le syndicat, SIAEBVELG, Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Eaux du Bassin Versant des Étangs du Littoral Girondin, est un syndicat créé en 1964. Il regroupe 13 communes et intervient sur 100 000 ha autour des Lacs Médocains, du canal du Porge et jusqu'à son exutoire dans le Bassin d'Arcachon. Deux élus de chaque commune participent à l'administration de ce syndicat. Monsieur Peyrondet, Maire de Lacanau, en est actuellement son président, et Madame Brana, Maire de la commune de Le Porge, sa première vice-présidente.

Le SIAEBVELG a été initialement créé suite aux graves inondations de l'hiver 1960-61. Les communes ont alors souhaité mutualiser leurs moyens pour mieux gérer l'eau depuis l'amont jusqu'à l'aval. La commune du Porge a participé depuis l'origine à ce syndicat du fait de sa position stratégique. Le canal du Porge et de Lège est en effet à la fois l'émissaire par où s'écoulent toutes les eaux du bassin versant et aussi le point bas du territoire où peuvent être retenues les eaux pour limiter les effets des sécheresses.

Le SIAEBVELG dispose de la compétence « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations », GEMAPI. Il intervient ainsi avec ses communes membres pour préserver la qualité des eaux, entretenir les cours d'eau et les marais, veiller sur la biodiversité dans le cadre de Natura 2000 et pour réguler les niveaux d'eau sur les lacs et le canal jusqu'au Bassin d'Arcachon. Le SIAEBVELG anime également le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, SAGE, des Lacs Médocains. Cette démarche de concertation, permet d'associer les élus, les services de l'Etat, les acteurs économiques et associatifs aux décisions sur les questions de la ressource en eau et des milieux aquatiques de ce territoire.

Lacs Médocains
SIAEBVELG - SAGE - NATURA 2000



Depuis 2016, le SIAEBVELG a engagé un programme de rénovation de ses 5 ouvrages de gestion de l'eau présents sur le canal. Ces ouvrages sont en effet vieillissants ayant été construits dans les années 1950. La rénovation de ces ouvrages est préparée avec les élus et les acteurs du territoire pour répondre à de nombreux enjeux :

- Prévenir les inondations : les nouveaux ouvrages doivent maintenir des capacités identiques d'évacuation des crues tout en étant plus réactifs à des événements climatiques plus brutaux.
- Préserver les niveaux d'eau de la nappe phréatique et des marais : pendant l'hiver et le début du printemps, les ouvrages doivent permettre de stocker de l'eau dans la nappe phréatique et les zones humides pour limiter les effets des sécheresses estivales. Ce sujet est particulièrement important pour la forêt, l'agriculture, les activités de loisirs et la biodiversité des marais.
- Restaurer la continuité écologique : de nombreuses espèces animales se déplacent pour leur cycle de vie entre les lacs médocains, les étangs du Porge et le Bassin d'Arcachon par le canal des étangs. C'est en particulier le cas pour de nombreuses espèces de poissons dont l'anguille pour lesquelles des passes à poissons sont aménagées sur les ouvrages.

Des travaux sur l'ouvrage de Joncru en 2021 - 2022

L'écluse de Joncru sur le canal du Porge a bénéficié en 2021-2022 du programme du SIAEBVELG de restauration de ses ouvrages de gestion l'eau. Cet ouvrage est stratégique pour la gestion de l'eau.

- Il permet l'écoulement des eaux de la partie Nord de la commune de Le Porge et des Lacs Médocains vers le Bassin d'Arcachon.
- Il maintient le niveau de la nappe phréatique sur près de 15 000 ha dont dépendent la forêt et l'agriculture.
- Il préserve les 400 ha d'étangs et de marais de Le Porge avec leurs écosystèmes singuliers et leurs activités de loisirs.



L'écluse de Joncru, vieil ouvrage sur le canal des étangs datant de 1969, a ainsi été démantelée et reconstruite en bénéficiant des financements de l'Etat, de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine, du Département de la Gironde et des membres du SIAEBVELG.

Elle est équipée d'une vanne à clapet automatique qui permet en hiver la régulation des crues, et à partir de la fin de l'hiver et du printemps, de recharger en eau la nappe phréatique et les marais. Elle est équipée d'une passe à poissons multi-espèces à bassins successifs ainsi que d'une passe spécifique pour les anguilles afin d'assurer la continuité écologique.



L'ouvrage a été inauguré le 11 mai 2023 en présence de Madame Brana, Maire de Le Porge et Vice-Présidente, Monsieur Peyrondet, Président du SIAEBVELG, Monsieur Thibier, Sous-Préfet de Lesparre-Médoc, Monsieur Sabarot, Conseiller Régional, Mesdames Got et Saintout, Conseillères Départementales, Monsieur Ilbert, Délégué Régional de l'Agence de l'Eau et les élus et partenaires du SIAEBVELG.

La prochaine étape de travaux : les ouvrages de Langouarde et du Pas du Bouc

L'analyse historique

Avant la création du canal entre le Lac de Lacanau et le Bassin d'Arcachon, les eaux des lacs s'écoulaient par débordement en hiver sur les marais et étangs du Porge jusqu'à Lège. Il n'existait pas à proprement parler de cours d'eau entre les lacs et le Bassin d'Arcachon, mais un écoulement superficiel d'eau sur plusieurs centaines de mètres de large en hiver. Cet écoulement s'arrêtait en été et seuls les étangs du Porge restaient alors en eau. Sur les cartes les plus anciennes du XVI et XVIIème siècle, cet écoulement hivernal sur les marais donnait l'impression d'un lac unique depuis Hourtin jusqu'au Porge.

Au début du XVIIIème siècle, l'ingénieur Claude Masse est le premier à cartographier précisément les marais et étangs du Porge. On y distingue au Nord, les étangs de Batourtot, Lède Basse, Joncru, et au Sud, l'étang de Langouarde qui était alors nommé « Pallilou ». On note également tout au Sud au niveau du Pas du Bouc, l'étang et le marais de Peliq, aujourd'hui asséchés.



Le creusement du canal des étangs s'est effectué tout d'abord entre Lège et l'étang de Langouarde vers 1825.

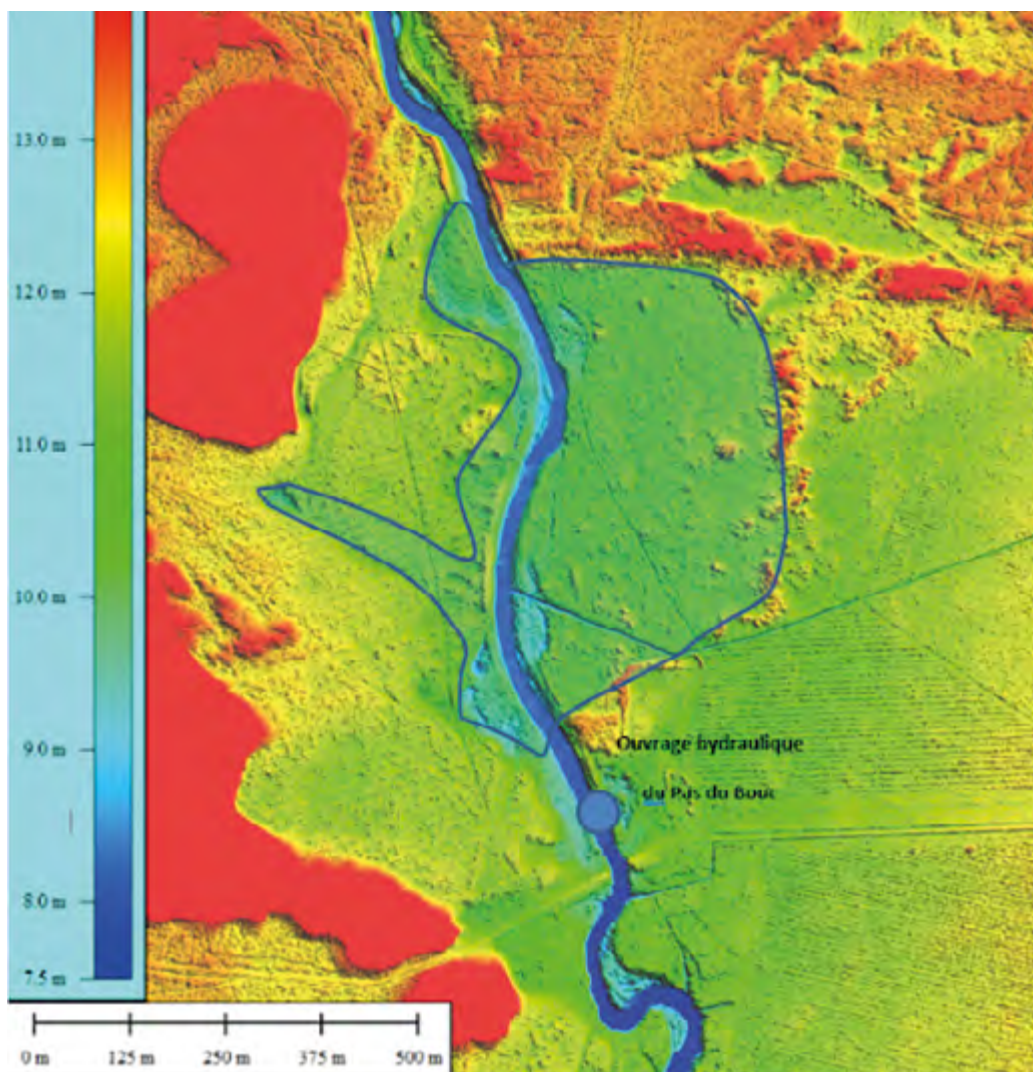
Le canal n'est alors qu'une « rigole » qui permet de canaliser les eaux au milieu des marais. Vers 1850, on note sur la carte de l'Etat Major cette rigole qui permet de relier l'étang de Langouarde à l'étang situé au niveau du Pas du Bouc, qui était alors nommé « Cla de l'Ilette ».

La deuxième partie du canal entre Langouarde et le lac de Lacanau est creusée entre 1860 et 1864. Elle va apporter un débit de plus en plus important vers l'aval du canal et celui-ci, qui n'était au départ qu'une « rigole » creusée entre les marais, va au fur et à mesure des années considérablement s'approfondir par la force des eaux. Cet approfondissement de plusieurs mètres va assécher le marais de l'Ilette. Les Porgeais-es voyant l'assèchement progressif de leurs marais et de leurs forêts vont alors demander la construction d'ouvrages hydrauliques pour arrêter cet approfondissement du canal. Ces ouvrages, que l'on connaît actuellement, seront construits après la seconde guerre mondiale.

L'analyse topographique et hydrologique

La technique du LIDAR permet, par un survol aérien et des dispositifs laser, de cartographier de façon précise les altitudes d'un territoire. Cette technique a été employée au-dessus du canal des étangs en 2021. Sur le secteur du Pas du Bouc, il a ainsi pu être mis en évidence que la forme topographique de l'ancien marais de l'Ilette, cité sur les cartes anciennes, était toujours présente.

Les mesures de la nappe phréatique sur ce secteur ont également permis de montrer que ce marais n'était plus en eau du fait de l'incision du canal qui provoquait un assèchement de la nappe de près de 3 mètres de profondeur. Ce secteur est effectivement très sec avec une faible production forestière en comparaison avec le Nord de notre commune.



Un projet novateur et d'envergure pour les ouvrages de Langouarde et du Pas du Bouc en termes d'adaptation aux changements climatiques et de préservation de la ressource en eau pour les activités économiques et la biodiversité.

Les études ont été lancées avec le SIAEBVELG pour aménager les ouvrages de Langouarde et du Pas du Bouc et permettre ce projet qui aurait de nombreux avantages :



- la restauration du marais de l'Ilette, asséché au XIX^{ème} siècle par le creusement du canal des étangs, avec sa biodiversité associée, sa valeur paysagère, son cadre de vie et ses activités de loisirs ;
- la création d'une zone d'expansion de crue pour prévenir les inondations et de filtration naturelle des eaux située stratégiquement sur le canal du Porge ;
- le niveau de la nappe phréatique restauré sur 600 ha, **soit 3 millions de m³ d'eau** favorables à la sylviculture, et aux milieux naturels, avec un point d'eau stratégique pour la DFCI (*Défense des Forêts Contre l'Incendie*) ;
- l'adaptation aux changements climatiques pour gérer des crues plus brutales et être en capacité de stocker davantage d'eau pour prévenir des sécheresses plus sévères ;
- la restauration de la continuité écologique entre le Bassin d'Arcachon et les Lacs Médocains par l'aménagement de passes à poissons.

Une « solution fondée sur la nature » d'ampleur régionale

Avec les changements climatiques qui nous affectent par des crues brutales ou des sécheresses intenses, des solutions techniques sont recherchées pour mieux gérer l'eau dans ces nouvelles conditions météorologiques. Depuis quelques années, les pouvoirs publics incitent à trouver des solutions appelées « solutions fondées sur la nature », qui, par des processus naturels, permettent de mieux gérer l'eau.

Ce projet de restauration de la zone humide du marais d'Ilette, situé stratégiquement entre les Lacs Médocains et le Bassin d'Arcachon, répond à cet objectif de solutions innovantes et naturelles. En effet, les zones humides peuvent avoir un rôle d'éponge en captant l'eau en période de fortes pluies puis en la restituant progressivement en été. Elles permettent également de recharger la nappe phréatique si importante pour la forêt, la faune et la flore.

Le SIAEBVELG et la Municipalité portent ce projet de grande ampleur qui concerne non seulement Le Porge, mais aussi toutes les communes du bassin d'alimentation du canal, soit 100 000 ha depuis Hourtin jusqu'à Lège Cap-Ferret.

L'envergure de ce projet et son caractère innovant et naturel permettent d'aller solliciter un accompagnement financier auprès du Conseil Départemental, du Conseil Régional, de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et de l'Europe.

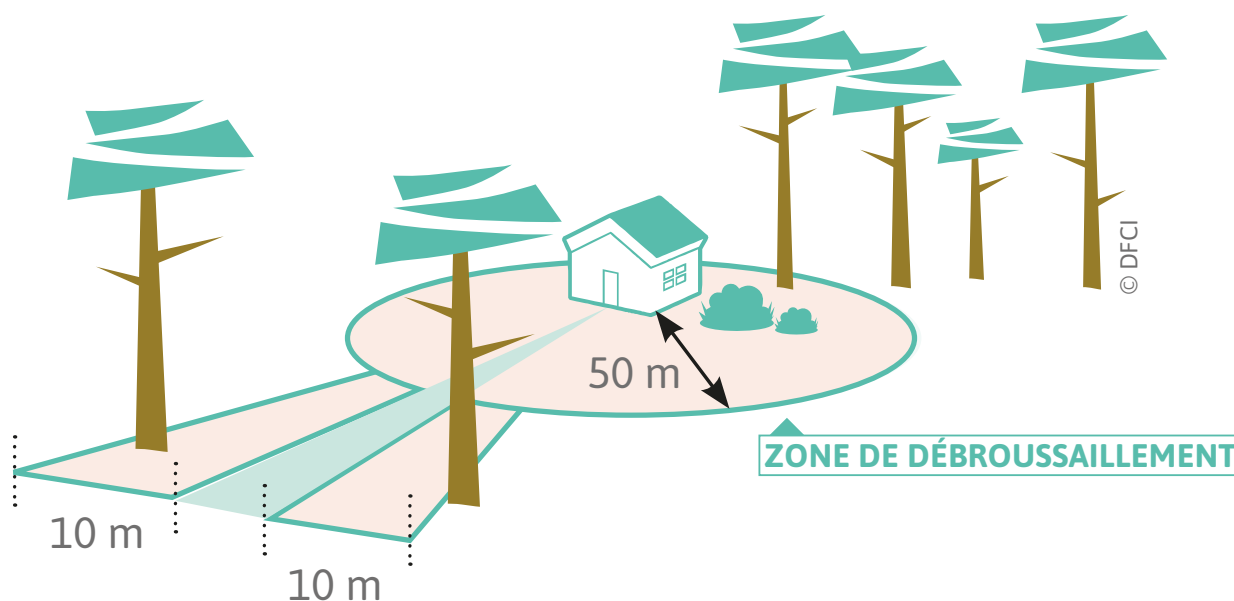
En France, 9 feux sur 10 sont d'origine humaine

Ayons tous les bons réflexes

Les sécheresses et les canicules sont de plus en plus fréquentes et intenses en France du fait du changement climatique. Lorsque la végétation est asséchée par manque de pluie, un départ de feu devient possible et peut se propager rapidement.

LORSQUE JE SUIS EN FORÊT			AUTOUR DE MA MAISON		
					
NE PAS ALLUMER DE FEU	NE PAS CIRCULER AVEC DES VÉHICULES À MOTEUR SUR LES PISTES FORESTIÈRES		NE PAS ALLUMER DE FEU D'ARTIFICE	NE PAS ALLUMER DE LANTERNE CHINOISE	NE PAS INSTALLER SON BARBECUE N'IMPORTE OÙ
				Je réalise mes travaux loin de la pelouse et des herbes sèches et je prévois un extincteur à portée de main en cas de départ de feu.	
NE PAS FUMER	NE PAS CAMPER	NE PAS JETER DE DÉCHETS	TRAVAUX ET ÉTINCELLES		

Obligation de débroussailler pour les terrains situés à moins de 200 m de bois et forêts



En cas d'incendie volontaire, comme en cas d'imprudence, si le feu entraîne la destruction ou la détérioration d'un bien ou met en danger les personnes, l'auteur encourt des sanctions importantes : amendes financières, peines de prison, et dommages et intérêts.

Dispositifs pour la saison 2023

En phase de prévention

- Implication renforcée des acteurs de la lutte contre les feux de forêt (*SDIS**, *DFCI**, *ONF**, *Gendarmerie*, *Police*, etc) : actions de sensibilisation et d'information du grand public.
- Surveillance accrue et continue du massif : déploiement de caméras de détection et de vidéo-surveillance. À partir du 1er août, huit sites seront équipés.
- Reconnaissances aériennes par hélicoptères et drones effectuées par le SDIS. Mise en place d'un dispositif complémentaire de présence dans les massifs et aux abords : visites de secteurs réalisées par le SDIS avec patrouilles de surveillance et d'alerte localisées à Hourtin et au Temple, réalisées par la DFCI, l'ONF et la Gendarmerie.
- Évaluation du niveau de risque opérationnel du jour (*de faible à exceptionnel*) par le SDIS sur la base de conditions climatiques, de la synthèse des visites de secteur des sapeurs-pompiers, de l'état de sécheresse du massif, la pression incendiaire, le niveau de disponibilité des véhicules.



En phase d'intervention

- Renforcement des moyens terrestres. Des effectifs sapeurs-pompiers seront intégralement dédiés à la lutte contre les feux de forêt et le nombre de moyens de lutte engagés sur un départ de feu sera renforcé. Des moyens humains et matériels seront pré-positionnés sur des emplacements stratégiques au plus près des zones à risque. Un détachement d'intervention retardant (*DIR*) constitué de 50 personnes et 20 véhicules, servi par l'unité d'instruction et d'intervention de la sécurité civile de Nogent Le Rotrou, sera positionné dans la zone. La Gendarmerie pourra également déployer un peloton de vigilance forêt (*15 militaires de la réserve opérationnelle*) en renfort des effectifs territoriaux.
- Moyens aériens de lutte contre les feux inédits avec le pré-positionnement à Bordeaux de 4 AIR TRACTOR, 1 DASH et 1 HBEL (*Hélicoptère Bombardier d'Eau Lourd*) et la mobilisation possible en fonction du niveau de risque de deux canadiens, 8 DASH, 3 BEECH (*avions de surveillance et d'investigation*) et dix HBE (*hélicoptère bombardier d'eau*). Enfin, les sapeurs-pompiers volontaires seront appelés à soutenir les effectifs des sapeurs-pompiers professionnels en cas de besoin.

* *SDIS* : Service Départemental d'Incendie et de Secours / *DFCI* : Défense de la Forêt contre les Incendies / *ONF* : Office national des forêts

Création d'une réserve communale de sécurité civile



La réserve communale est une force supplémentaire engagée au niveau local pour faire face aux situations d'urgence. Elle est composée de citoyen-nés volontaires au sein de la commune, afin de renforcer les moyens d'intervention des secours publics en cas de crise (*inondations, incendies, tempêtes, pandémie, accident industriel ou nucléaire, etc.*). Pilotée-s et coordonné-es par la Mairie, leur rôle consiste à apporter protection et assistance aux populations touchées, en collaboration avec les autorités compétentes (*pompiers, police, gendarmerie, préfecture, etc.*). En plus de leur rôle opérationnel, les membres de la réserve communale peuvent être également impliqués dans des actions de sensibilisation et de prévention au sein de la commune comme par exemple des campagnes d'information sur les gestes de premiers secours ou les risques naturels ou encore des opérations de nettoyage des plages.

Une première réunion d'information s'est tenue le 28 juin. Les candidat-es bénévoles doivent se faire connaître en Mairie ou auprès de la Police Municipale.



Journée portes ouvertes

À noter dans votre agenda!



Suite au succès de la première édition en octobre dernier, **nos sapeurs-pompiers ouvriront de nouveau les portes de la caserne au public, le samedi 16 septembre prochain.**

Au programme de cette deuxième édition : visite de la caserne, démonstrations de manœuvres de secours et des animations de sensibilisation aux gestes qui sauvent.

Bientôt les vacances !

Chaque année, vous êtes de plus en plus nombreux à venir sur les plages de Gironde. Pour que cette expérience reste positive, les communes littorales s'organisent pour vous donner une information régulière chaque semaine tout au long de l'été.

La municipalité vous invite à consulter régulièrement le site internet www.leporge-ocean.fr

- Accès et stationnement : comment venir, compteur en temps réel et prédictif de la fréquentation du site, réglementation (*camping cars*), pistes cyclables, conseils et alternatives.
- Baignade / secours : périodes et horaires de surveillance de baignade, numéros d'urgence, signalétique, dangers et conseils liés aux risques (*baines, shore breaks, vives et méduses*).
- Météo / prévisions : prévisions météo, horaires des marées, prévisions surf.
- Sports nautiques : réglementation et sécurité, conseils aux surfeurs, zones de kite, plan interactif des écoles et clubs de surf.
- Environnement : plage zéro déchet et dispositif "*drive poubelles*", protection des espaces naturels (*dunes, forêt*), plan plage, nettoyage éco-citoyen des plages.
- Services : plan interactif du site avec les services et infrastructures, les commerces et activités.

Plage du Gressier Le Porge Océan

14 kilomètres de plage de sable fin, des dunes dorées et de superbes vagues pour le plus grand bonheur des surfeurs. Dans un cadre exceptionnel où la nature est reine et où tout est fait pour la préserver, vous ne trouverez aucune poubelle sur la plage du Gressier. L'objectif est de préserver le littoral et d'inciter à produire moins de déchets.

Un "*Drive poubelles*" est à votre disposition à la sortie des parkings pour jeter et trier vos déchets.



LE GIP LITTORAL met en place une page Facebook dédiée aux plages de Gironde. N'hésitez pas à vous abonner !

#InfosPlage

Avant de me rendre à la plage, je consulte le remplissage des parkings et je m'assure de pouvoir stationner en toute sécurité.



- Taux de remplissage des parkings de Lacanau (*Nord et Super Sud*), de Carcans-Océan, du Gressier à Le Porge, et de celui du Grand Crohot à Lège-Cap-Ferret.
- Carte interactive des plages surveillées de Nouvelle-Aquitaine, avec un descriptif des plages ainsi que les horaires et périodes de surveillance.
- Informations officielles sur les plages (*arrêtés préfectoraux, communication incendies, baines, drapeaux...*).
- Des messages de sensibilisation et des conseils sur les gestes à adopter à la plage.

L'Office de tourisme « La Pignotte » est ouvert d'avril à septembre

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30, Place st Seurin au centre-bourg, et de 13h00 à 17h00 au Gressier, Le Porge Océan.
Les week-ends à Le Porge Océan uniquement : samedi de 9h30 à 17h30 - dimanche de 9h30 à 14h00
Office de tourisme Médoc plein Sud : 05 64 31 07 77 - www.medocpleinsud.com



Un nouveau chef de poste MNS

Après 8 ans de services en tant que MNS (Maître Nageur Sauveteur), Thibault BAOUCHE a pris ses fonctions de chef de poste le 10 juin dernier à l'ouverture du poste de secours de la plage du Gressier, en remplacement d'Éric Acosta parti à la retraite.

« Je suis honoré de succéder à Eric Acosta qui prend sa retraite après une magnifique carrière. Prendre le relais est facile tant l'équipe est expérimentée, soudée et compétente. Je ferai tout mon possible pour préserver l'identité de notre belle plage et celle de ses acteurs. Save Our Souls »



Plage du Gressier Surveillance des baignades

Surveillance	Périodes	Horaires
Basse Saison	Du 10/06/2023 au 01/07/2023 Du 28/08/2023 au 10/09/2023	De 13h30 à 18h00
Haute Saison	Du 02/07/2023 au 27/08/2023	De 11h00 à 18h30

Réglementation de la signalétique des plages surveillées



SIGNIFICATION DES DRAPEAUX SITUÉS SUR LE MÂT DU POSTE DE SECOURS

 DRAPEAU VERT Baignade surveillée Absence de danger	 DRAPEAU JAUNE Baignade dangereuse mais surveillée	 DRAPEAU ROUGE Baignade interdite	 DRAPEAU MAUVE BAIGNADE INTERDITE Risque pollution ou présence d'espèces aquatiques spécifiques	 DRAPEAU DAMIER ZONE DE PRATIQUES AQUATIQUES ET NAUTIQUES où la baignade n'est pas interdite mais aux risques et périls des baigneurs (Surf)
--	---	---	--	---

Balades au fil de l'eau



Venez découvrir l'étang de Langouarde caché au milieu de la pinède et laissez-vous emporter par la beauté de ce site peuplé d'une faune insoupçonnée.

mercredi 19 juillet de 10h à 12h

mercredi 30 août de 10h à 12h

Infos pratiques

- **Point de rendez-vous : Cabane de Lentrade, espace " Jésus Veiga "**
- À partir de 7 ans
- Balade commentée par un animateur Environnement
- **Animation gratuite** (grâce à l'aide financière du Département de la Gironde dans le cadre du dispositif « La Gironde se révèle »)

N'oubliez pas vos chaussures de marche, votre eau et votre chapeau en fonction de la chaleur.

Informations et inscriptions obligatoires auprès de la Fédération de Pêche de la Gironde au 05 56 92 59 48

Ou par mail à : emilie.denis@peche33.com / maxime.algisi@peche33.com

Canal des étangs

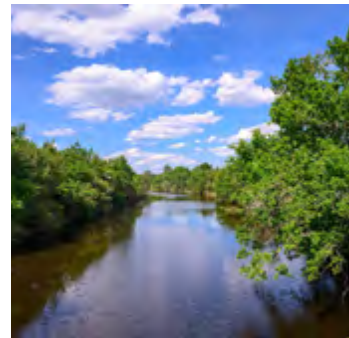
Le canoë, le kayak et le paddle sont les seules activités nautiques autorisées, uniquement dans la zone comprise entre l'écluse du Pas-du-Bouc et l'écluse de Langouarde, en pratique libre ou encadrée.

Au fil de l'eau, vous y observez de nombreux batraciens et amphibiens.

Les activités nautiques sont autorisées du 15 avril au 15 octobre inclus, du lever au coucher du soleil. Le point unique de mise à l'eau et sortie d'eau est situé en amont de l'écluse du Pas-du-Bouc, route de la Jenny.

Prenez le temps d'une magnifique balade au rythme des coups de pagaies. Dépaysement et détente garantis !

L'association Sports Loisirs Le Porge (SLLP) met à disposition ses conseils et son matériel et propose des randonnées canoé/kayak tous les mercredis et samedis après-midi de 14h à 17h30. N'hésitez pas à les contacter ! Franck Reynolds au 07 85 10 88 40



Suivre la Véloodyssée

De Soulac-sur-Mer au Bassin d'Arcachon, serpez-vous entre dunes et forêts, au calme, loin des voitures, sur cette si agréable étape de la Véloodyssée que vous offre Le Porge. N'hésitez pas à sortir de la piste cyclable pour profiter des liaisons vers la mer et ainsi bénéficier de magnifiques fenêtres paysagères océanes. Pour vous guider, demandez le plan des pistes cyclables à l'office de tourisme " La Pignotte ". Cf p.14



Bornes de réparation vélo : 4 bornes sont disponibles en accès libre afin de pouvoir gonfler vos pneus, resserrer vos freins, régler votre selle, effectuer de petites réparations, quels que soient l'heure et le jour, gratuitement et en totale autonomie.

Elles se situent : Ave de la Gare (le long de la piste cyclable), Place Saint Seurin (parking de la Mairie), sur la Véloodyssée au Porge Océan, et sur la piste cyclable en direction de Le Porge Océan, proche de l'intersection menant à la cabane de Lentrade.



Spectacle de la Cie Crazy R " Vis dans le vide "



Quelques-unes des œuvres réalisées par les enfants des écoles pour l'exposition « Il était une fois les arbres » dans le cadre d'un projet pédagogique de circonscription.

Fête des écoles





Audrey Vernon "Billion Dollar baby"



La Cie Révolution à l'échauffement - Spectacle "Uppercut & One Man Pop"



Concert "Sax Folies"



Cérémonie de commémoration du 8 mai 1945



Carnaval des enfants



Fête de la musique et ouverture du "Troquet vagabond".
Pablo y su Siguaraya et ses musiciens nous ont fait voyager au coeur de la Havane sur les rythmes endiablés de la salsa. Le vendredi soir, ce fut au tour de "Drift Ocean Trio" et leur musique irlandaise.
Et toujours l'amicale des pompiers aux grillades et frites maison !



Animation culturelle à la bibliothèque municipale

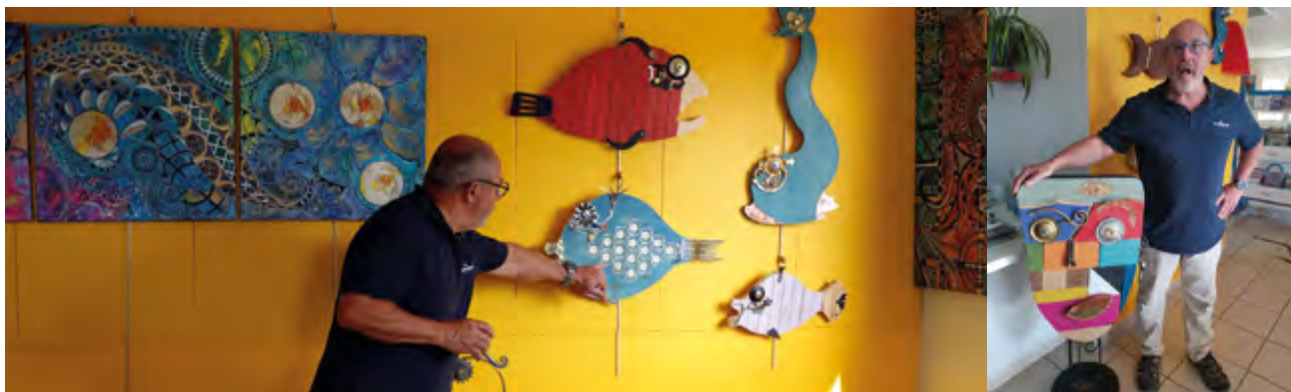
Dominique Delavenne, responsable bénévole de la bibliothèque municipale, continue à développer l'animation culturelle du lieu afin de faire découvrir des artistes, des œuvres et des auteurs.

> Le 24 mai dernier, les Écoacteurs Médoc ont animé une balade, suivie d'un atelier de réflexion, dans le cadre du partenariat entre le réseau Médullien des bibliothèques et la scène nationale Carré Colonnes : **"Pister les créatures fabuleuses"**, une adaptation de la conférence du pisteur et philosophe Baptiste Morizot. Les animaux la plupart du temps se cachent, mais laissent des traces dans le paysage, sur les sentiers, la neige, la boue... et à travers elles, il est possible d'imaginer les mille histoires qu'elles portent.



« Toutes ces expériences de pistage me font penser que dans notre culture, on s'est trompés sur ce qui est fabuleux. On l'a mis dans le ciel, dans les contes, dans les imaginaires, toutes choses qui sont ailleurs, alors que le fabuleux est parmi nous à chaque instant. B. Morizot »

> Du 24 mai au 07 juin, notre bibliothèque municipale a exposé les œuvres de **"Yv Bout2Bois"**, artiste Porgeais. Créées à partir des planches trouvées sur les plages, des palettes non traitées et des chutes de bois de chantier, mais aussi du démontage de petites machines électriques, électroniques et mécaniques, ces créations uniques permettent également d'avoir une réflexion sur la gestion des déchets et leur recyclage. Au total, l'exposition a reçu 200 visiteurs, dont une large part à l'occasion de la fête de la nature.



Les bibliothécaires sont à votre écoute : mercredi 10h - 12h et 15h - 17h30 et samedi 10h - 12h.

Fête de la nature

Nous avons célébré la Fête de la Nature le dimanche 28 mai dernier, qui s'est terminée au soleil couchant sous « Le chant des Cigales ».

La Municipalité adresse ses chaleureux remerciements aux équipes salariées et bénévoles pour leur engagement et leur implication qui ont assuré le succès de cette fête en coordonnant un programme riche, en organisant les liens avec les intervenants, et en créant une ambiance chaleureuse sur le terrain de la « Grange à Tiroirs » et de la bibliothèque.

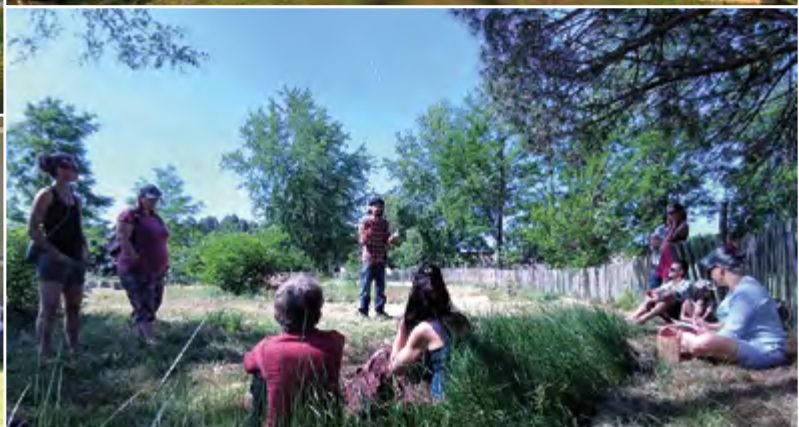
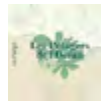
Un grand merci également aux artistes, animateurs, et producteurs locaux, qui ont enchanté les yeux, oreilles et papilles du public venu nombreux ! Merci d'avoir répondu présent-es, c'est vous qui donnez tout son sens à cette fête !

Et enfin merci aux associations « Le Porge à Tiroirs » et « Les Potagers de l'Océan » pour leur contribution respective, tout au long de la journée, à la convivialité et la biodiversité !

Randonnées guidées, ateliers artistiques et pédagogiques, jeux géants, découverte des saveurs des forêts, spectacle itinérant, concerts, expositions, marché de producteurs..., retrouvez en images les temps forts de cette journée !

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe du comité d'organisation, vous êtes les bienvenus. Vous pouvez nous écrire à : marianne.boiron@mairie-leporge.fr

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition !





Une course dans la fournaise pour Pauline ASO, notre Capitaine des pompiers

« On ne vient pas chercher quelque chose, mais on repart en l'ayant trouvé. »

Le « MDS » (*Marathon Des Sables*) est une course à pied ultramarathon en 5 étapes, dont une de 90 km, qui se déroule chaque année dans le désert du Sahara au Maroc. Le terrain difficile et les conditions météorologiques extrêmes (entre 55° et 61° la journée, 35° la nuit cette année en raison d'une vague de chaleur) en font un défi physique et mental incroyablement difficile pour les participant-es.

La course couvre une distance totale d'environ 250 kilomètres et se déroule sur une période de 6 jours en autonomie totale : à l'exception de l'eau et des tentes pour le bivouac, les participant-es doivent porter leurs équipements et alimentation (2000 calories minimum pour chaque jour de course) pour toute la durée du MDS. Les sacs sont contrôlés au départ ; leur poids doit être compris entre 6,5 kg et 15 kg.

Parmi les 1261 coureurs professionnels et amateurs de course à pied qui ont pris le départ le 23 avril dernier, Pauline Aso, Capitaine des pompiers et Cheffe de centre des casernes de Le Porge et Lacanau.

> Comment vous est venue l'idée de vous inscrire ?

« Par hasard, en regardant des vidéos sur Internet, j'ai été captivée. J'ai toujours pratiqué des sports d'endurance (natation, vélo, course à pied), et sur place j'ai d'ailleurs pu vérifier que c'était un de mes points forts, ainsi que la résistance à la chaleur et une capacité de récupération rapide. Cette course est également caritative et j'ai choisi de courir pour l'ODP[1]. »

> Comment se déroule une étape ?

« Je courais environ 5 heures, avec l'objectif d'arriver avant 14h au bivouac. Pour l'étape longue, j'ai couru pendant 16 heures. Il y a des postes de contrôle sur chaque parcours, où sont distribués 2 litres d'eau (si on en demande davantage, on a des points de pénalité...), et des pastilles de sel. Nous avons de nouveau 6,5 litres d'eau à l'arrivée pour boire, préparer son repas et se laver. »

> De quoi avez-vous le plus souffert ?

« De la chaleur, bien sûr. Des pieds aussi, car le sable s'infiltrait partout et le moindre grain est abrasif sur une peau déjà blessée par des ampoules qui peuvent être de la taille du pied entier, et jusque sous les ongles... Des médecins et podologues soignent les coureurs à la fin de chaque étape. Et enfin, du manque d'hygiène : dormir par terre, devoir choisir entre boire l'eau ou l'utiliser pour se laver..., sans parler de l'inconfort digestif qui touche tout le monde à un moment de la semaine, et de la déshydratation qui coupe l'appétit et fait passer la taille de l'estomac de l'équivalent d'un pamplemousse à celle d'un abricot sec. »

Pour sa première participation, Pauline a non seulement réussi l'exploit de terminer la course la plus dure du monde (37 % d'abandon), mais elle est arrivée 99ème au général, et 11ème féminine !

La championne ne compte pas en rester là, « parce que ce n'est pas seulement une course, c'est une semaine de rencontres avec des coureurs du monde entier, chacun-e avec son histoire de vie ; il y a eu beaucoup de moments forts partagés pendant les bivouacs et dans le désert. J'ai aussi été portée par tous les messages de soutien que je recevais chaque soir, notamment ceux des écoles de Marcheprime, ma ville de résidence. Les enfants, qui préparent le cross des écoles, ont décidé de courir aussi pour l'ODP. »

[1] Œuvre des Pupilles Orphelins et Fonds d'Entraide des Sapeurs-Pompiers de France





Fête du 13 juillet

La Municipalité et les associations Porgeaises conjuguent leurs efforts pour organiser de nouveau une grande et belle fête. Cette année, en plus du traditionnel feu d'artifice, vous êtes invité-es à un show musical sur un engin gigantesque et fantastique !

Rdv à 18h30 parking des écoles pour le spectacle d'ouverture de la Cie NOMAD NOMAD.



École Musique Mozart

Une année de musique s'achève pour l'École de Musique Mozart.

Nous remercions l'ensemble des élèves de l'EMM pour leur engagement et leur assiduité tout au long de l'année, ainsi que tous les professeurs pour leur implication au sein de l'association.

La fête de l'école de musique a eu lieu le samedi 3 juin. Cette journée a été le reflet d'une année de partage et d'apprentissage musical. Bravo à tous les musiciens-élèves qui se sont produits sur scène avec beaucoup de générosité et d'enthousiasme.

Nous souhaitons la bienvenue à nos deux nouveaux professeurs de guitare et d'éveil musical, Thibault Baouche et Walter Ratel qui ont rejoint l'association en mars et nous avons une pensée émue pour Cyrille Tricoire, professeur de guitare, basse et éveil musical qui nous a quittés cette année.

Rendez-vous en septembre, au forum des associations, pour les inscriptions en batterie, piano, guitare, MAO (*Musique Assistée par Ordinateur*) éveil musical, saxophone et clarinette.

Rejoignez-nous nombreux, élèves et bénévoles, au sein de cette belle association pour faire résonner la musique dans notre village.

Les Soirées gourmandes

Tous les samedis de l'été



Juillet

- 08/07 - Cor de chasse et soirée 80's
- 15/07 - Coralie et Atriya
- 22/07 - Zumback Le Porge et Mister Mich
- 29/07 - Delys et Tryo

Août

- 05/08 - Zumback Le Porge et Sleaze Sreaks
- 12/08 - Grand central
- 19/08 - Coralie et Rose Culotte

Sports Loisirs Le Porge - SLLP



Reprise de nos activités sur le site du Pas du Bouc depuis mi-avril. Canoë, kayak, paddle, tir à l'arc tous les samedis de 14h à 17h30 auxquels s'ajoutent les mercredis après-midi en juillet août.

La journée portes ouvertes du 7 mai (*activités gratuites*) a attiré plus de monde que précédemment, 170 personnes.

Nos premiers visiteurs nous ont confié avoir vu des chevreuils, des tortues et admiré les nénuphars. N'oubliez pas la traditionnelle rando des cèpes le 8 octobre !

Si vous souhaitez passer d'agréables moments, venez renforcer notre équipe de bénévoles, vous nous rendrez service.

Contact : Franck Reynolds au 07 85 10 88 40

Tous au Bal le 14 août !

L'Amicale porgeaise des sapeurs-pompiers et la Municipalité concrétisent leur projet d'offrir un moment de cohésion et de partage dans une ambiance festive, familiale et joyeuse, avec le soutien des commerçants locaux.

Une partie des bénéfices sera reversée à l'œuvre des pupilles, association de soutien moral et financier à tous les enfants dont le parent sapeur-pompier (*professionnel ou volontaire*) est décédé en/ou hors service commandé.

Extinction des feux à 2h, à l'issue d'une soirée qui s'annonce enflammée !

Food trucks et buvette sur place.



Séniors : atelier « nutrition santé »

Dès le 14 septembre et tous les jeudis de 14h à 16h, salle des genêts d'or, une nouvelle animation est offerte aux plus de 55 ans par nos caisses de retraite.

Lors de ces 10 séances, il sera démontré comment bien se nourrir pour rester en forme.



Les thèmes développés

- « Pourquoi je mange ? »
- « Le plaisir au bout de ma fourchette. »
- « Mon équilibre alimentaire : une histoire de famille. »
- « Le secret de l'équilibre alimentaire, rythme et diversité. »
- « Mes choix pour bien manger. »
- « Je deviens un consommateur averti. »
- « Les secrets de mon assiette. »
- « Alimentation et activité physique : mes atouts santé et la diététique. »
- « Manger-bouger : mon accord parfait. »

En résumé, un triptyque s'impose !
Alimentation - Convivialité - Activité physique



Réservation auprès d'Odile COQUILLAS pour les membres du Club des Genêts d'or, ou auprès de l'ASEPT au 05 57 99 79 39
Ou par mail à : contact@asept-gironde.fr



L'association " La pétanque Porgeaise " a obtenu le label " Valides-Handicapés " pour une pratique sportive engagée. Valable pour 4 ans, ce label est une marque de qualité concernant l'accueil des personnes en situation de handicap, désirant pratiquer régulièrement une activité physique et sportive, de compétition ou de loisir. Il traduit également un engagement fort de la part de l'association, qui va fêter ses 50 ans cette année !

Changements d'horaires pour le Comité d'Entraide

Le Comité d'Entraide met à disposition du linge, de la vaisselle, des articles de puériculture et jouets, des livres et bibelots.

Ouverture le mardi et samedi de 14h à 17h et sur demande.

Contactez Michèle au 06 73 18 93 88 - 2, Avenue de La Gare - 33680 LE PORGE



Le 15 avril, notre village a accueilli 250 personnes pour la journée de l'amitié organisée par l'association " L'Hospitalité Bordelaise Notre-Dame de Lourdes " , qui accompagne chaque année des personnes malades, handicapées ou âgées à Lourdes.

CCAS Le Porge

2, Place Saint Seurin
Salle mairie annexe - 05 56 26 50 15

Permanences sur RDV

- Mission locale du Médoc : 05 56 41 06 12
- Maison Départementale de la Solidarité et de l'Insertion au 05 57 88 84 90
- Ma Commune, ma santé : 05 56 43 59 30

Secours Populaire Le Porge - 4C Chemin de Gleysaou
07 84 66 03 80 - Tous les lundis de 14h à 18h.

Bus France Services

5, chemin de Gleysaou - 06 21 27 33 49
Tous les jeudis matin de 9h à 12h



Camping municipal "La Grigne" ***

PRÊT POUR LA SAISON !

Les aménagements se poursuivent, pour améliorer les conditions d'accueil et le confort des vacancier-es.

- Réfection des routes

La réfection des routes du camping continue : environ 1200 m² d'enrobés sont venus embellir certaines parties du camping, et 470 m² de bicouche pour rénover l'accès au parking de nuit. Tout est prêt et fonctionnel.



- Mobil homes

De nouveaux mobil homes "Pescadou" ont été livrés.

- Mobil home pour les saisonniers du camping

La crise du logement saisonnier a toujours été tendue mais s'est aggravée ces dernières années. Il devenait de plus en plus difficile de recruter des salariés pour la saison. Pour pallier ce problème, nos anciens mobil homes ont été installés spécifiquement pour nos saisonniers.



- Signalétique

Nous continuons à baliser le camping, toujours dans l'esprit bois, afin que nos vacanciers ne se perdent pas !



- Sobriété énergétique

Nous poursuivons l'équipement de nos blocs sanitaires (4 sur 7) avec des éclairages à Led. Nous le ferons chaque année, jusqu'à atteindre les 100% d'équipement Led.

- Emplacements camping-car

Le camping-car ayant le vent en poupe, nous avons aménagé 6 emplacements supplémentaires qui pourront accueillir les grands modèles.



- Entrée du camping

L'entrée du camping était devenue un peu « vieillotte » et fade. Nous avons voulu la moderniser avec cette nouvelle entrée, réalisée en interne pour le lettrage, et par le service technique du camping pour sa fabrication et installation.



- Point sur les réservations juillet et août 2023

Les réservations vont bon train, certaines périodes sont complètes depuis longtemps.



Ciné plein air - Les jeudis à la tombée de la nuit

Ouvert à tous !

20
JUILLET Madagascar 3

27
JUILLET Uncharted

10
AOÛT Vaiana

17
AOÛT Jumanji



Commerces et services

Épicerie - Presse - Boulangerie - Snack-bar - Pizzas
Location de vélos FUNBIKE

ESCALE BIEN-ÊTRE

(Avec participation) : naturopathe, coiffeuse, shiatsu, esthétique
et massage ayurvédique.



35 avenue de l'Océan - Informations sur www.camping-leporge.fr et renseignements au 05 56 26 54 88 - mail : info@lagrigne.com
Ouvert jusqu'au 5 novembre 2023

Festival " Les Petits Baroudeurs "

Nous avons pour la première fois accueilli ce festival qui a rassemblé 25 familles (85 personnes) dans notre camping en pleine nature, choisi pour la préservation de son espace naturel et sa proximité avec les plages océanes. Cette expérience a été un véritable succès, dans tous les sens du terme. Les organisateurs ont choisi de travailler exclusivement avec des prestataires locaux, tant pour leurs animations que leurs repas. Nous reconduirons ce festival avec grand plaisir. Cela répond en plus à la volonté de la municipalité de travailler le tourisme " hors-saison ".

© crédit photo " Les Petits Baroudeurs "



Nouveaux commerçants

Le Jardin de Paulo

Un nouveau commerce de primeurs a ouvert ses portes depuis peu au 63 Route de Bordeaux. Denis Briffaud, originaire d'Andernos-les-Bains et ancien talonneur des « Rougets noirs », l'équipe de rugby de Lège, a vendu l'épicerie qu'il tenait dans Les Landes pour revenir dans sa région. Il propose un large choix de fruits et légumes et travaille en circuit court avec une cinquantaine de producteurs rigoureusement sélectionnés (*Gironde, Gers, Lot et Garonne, Tarn et Garonne*).

« J'ai choisi ce nouvel emplacement dans la commune pour sa proximité avec les autres commerces de bouche (cave à vins, boulangerie, boucherie...) »



Ouverture du mercredi au samedi de 8h à 19h - Le dimanche de 8h à 12h30
Contact : 06.38.59.71.48

Tribunes

Le contenu des tribunes est publié tel qu'il est envoyé par les groupes politiques. Son contenu n'engage que ses auteurs.

Groupe " Le Porge, Notre Avenir "

N'importe quel élu sait que lancer un projet nécessite une étude préalable. Ces études permettent de dimensionner les projets, d'avoir une estimation des coûts permettant de faire des arbitrages, d'avoir les éléments permettant de lancer les consultations des entreprises. Elles sont également une condition nécessaire à l'obtention de subventions. Ainsi, sans schéma directeur des pistes cyclables, aucune subvention vélo ! Ces études sont elles-mêmes subventionnées, jusqu'à 80%, ce qui a été le cas, entre autres, du schéma directeur vélo/ déplacements doux ou du projet de redynamisation du centre-bourg. C'est parce que nous avons la préoccupation des fonds publics que nous prenons le temps des études et de la réflexion et que nous cherchons systématiquement des subventions. Etudes préalables, dossiers de subventions, temps d'instruction, consultation des entreprises, autorisations diverses, travaux : tout cela prend du temps ! Mais les projets avancent !

Bien fidèlement,
Les élu-es de la majorité municipale

Groupe " Vivons Le Porge Ensemble "

Porgeaise, Porgeais, intéressez-vous aux décisions de vos élus
Quelques sujets qui méritent votre attention, consultables sur le site de la Mairie

Délibération 23-11 (CM 28/3/23) Gestion du service public l'Eau Potable – mise en œuvre d'une procédure de délégation de service public.
Le mode « régie » n'est pas étudié.

Délibération 23-31 (CM 28/3/23) Désimperméabilisation et renaturation de la place Saint Seurin et des cours du groupe scolaire.
Coût 1 425 000€

Décision du Maire 22/04 (CM 12/4/22) Consultation relative à une mission d'élaboration du schéma directeur des itinéraires cyclables et pédestres pour 45 570€

Une étude pour une évidence, argent public mal utilisé

Décision du Maire 21/51 (CM 29/9/21) Consultation relative à une étude urbaine participative dans l'objectif de revitaliser le centre-bourg, pour 44 040€

Une des nombreuses études engagées avec de l'argent public

Décision du Maire 21/43 (CM 22/6/21) Consultation de maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation de la grange en « maison du projet » d'un tiers lieu pour 22 002€

Encore une étude pour quel résultat

Délibération 21/62 (CM 22/6/21) Mise en oeuvre d'un plateau surélevé au niveau de la RD3, à l'intersection de l'avenue du Bassin d'Arcachon et de la Route de la Jenny pour 49 940€





Travaux non réalisés

Délibération 20-15 & 20-22 (CM 9/6/20) Indemnités et Frais de déplacement des Elus

Augmentation des indemnités de 8%. Les frais de déplacement ne doivent pas être remboursés en supplément

M. ZANINETTI, S. MEYRE, C. SEGUIN, E. MOURA, P. HARROUARD

Carnet

Bienvenue	AVRIL 12 Hynna, Suzanne, Maria, Désirée LEBRETON SELLEZ 13 Emy, Nadia, Monique ZARIFIAN	18 Charly, Lucien CHEVALLIER 25 Léa BARRIEU AUTAGNE JUIN 03 Ninon, Lou, Gyptis CHAUCHET	06 Joy JENTGEN LENNON 
	Baptêmes civils AVRIL 15 Théa COSTA DE MEIRA MAI 27 Louka BEAUGÉ PEREIRA		
Voeux de bonheur	MAI 13 Sandrine Yvette Paulette GUILVERT et Valérie Louise Cécile Madeleine BAUDESSON 20 Morgan Bernard Claude LAUNAY et Chloé BUSTON	JUIN 03 Bertrand Olivier TAVERNIER et Adeline Julienne Claudine REMY	
Condoléances	MAI 03 Pépita Carmen Dolorès LEROUX, ép. MOURA 30 Rita Assunta BRUNATO, ép. BOISSARD JUIN 01 Nadine Suzanne CHATON, ép. FAUBET 01 Claude TARAN	03 Marie Nathalie GRONDIN, ép. ALONSO 04 Thao Louanh VORATANOUVONG	

Le carnet est établi conformément aux registres de l'état civil.

Infos pratiques

La Poste - Place Saint-Seurin - Ouverture : mardi 14h30- 16h30 / Du mercredi au vendredi : 14h30-17h / Samedi de 9h-12h. Fermée le lundi. Boîte PMR (*personnes à mobilité réduite*) devant Intermarché Le Porge
Tél : 3631 – site : laposte.fr

Bibliothèque - 1 Chemin de Gleysaou - Ouverture mercredi 10h-12h et 15h-17h30 et samedi 10h-12h - Tél. : 05 56 03 63 31 - www.bibliotheques-medullienne.fr

Eglise Saint Seurin - Place Saint-Seurin - Ouverture 9h30-17h les jeudis, dimanches et jours de fêtes religieuses - mail: rpleporge@laposte.net
Tél. : 05 56 26 56 17 / 05 57 70 90 86

Marché municipal - Toute l'année, le jeudi matin 8h-13h, place Saint-Seurin
Défilibrillateurs : CCAS / Esplanade Brémontier / Accueil camping municipal / Plage Gressier / Salle des associations La Garenne.

Cimetière - Allée de la Forêt. Ouvert 24h/24 et 7j/7 - Parking dédié
Communauté de Commune Médullienne - 4 place Carnot - 33480 Castelnau-de-Médoc - 05 56 58 65 20 - www.cdcmedullienne.com

Office de Tourisme Médoc plein Sud - 05 64 31 07 77

www.medocpleinsud.com - Facebook : @ leporgeocean

Déchèterie - « Landes de Saumos » - 55 avenue du Médoc
05 56 58 65 20 - Fermée les jours fériés

Horaires printemps-été du 2 mai au 31 août :

Lundi : 14h à 18h du mardi au samedi : 9h à 12h - 14h à 18h - Dimanche de 9h à 12h

Horaires automne-hiver du 1er septembre au 30 avril :

du lundi au vendredi : 8h30 à 12h - samedi de 9h à 12h et 14h à 17h30 - dimanche de 9h à 12h

Retraits d'espèces (aux horaires d'ouverture des établissements) :

- Distributeur automatique Intermarché Super Le Porge - 33 ZAE de la gare
05 57 17 64 36

- Tabac Presse Loto Lacourty - 8 place St Seurin - 05 56 26 58 97
(point retrait)

Numéros utiles

Police Municipale : 05 56 26 50 15

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18 ou 112

Sauvetage en mer : 196

Clinique Arès : 05 56 03 87 00

Urgence médicale : 15 ou 112

Centre antipoison : 05 56 96 40 80

Pharmacie de garde : 3237 - site www.3237.fr

Urgences vétérinaires : 3115

Electricité EDF (dépannage) : 09 726 750 33

Gaz de France (sécurité) : 0 800 47 33 33

Eau - SAUR Urgences 24h/24h : 05 81 91 35 03

Assainissement collectif SUEZ - Urgences : 0977 401 117

Violences conjugales : 39 19

Urgences sourds et malentendants : 114

Drogues info service : 0800 23 13 13

Fil santé jeunes : 0800 235 236 / Enfant en danger : 119

Prévention suicide : 3114

AGENDA

Les samedis 8-15-22-29 Juillet et 5-12-19 Août
Soirées gourmandes : food-truck, dégustations, concerts
~À partir de 19h00 // Place St Seurin

Esplanade Brémontier le 12 août : concert de "Grand central"



Les mardis 11 Juillet et 8-22 Août
À la découverte des dunes
~De 10h30 à 12h30 // Plage du Gressier
Sur réservation uniquement
Enfant à partir de 6 ans - Gratuit
Pour plus de renseignements : 0983691879
Ou tourisme@ecoacteursnmedoc.fr

JUILLET

SAM 08
Summer party by Zumbak
~18h00 // Salle des fêtes



JEU 13
Soirée festive
Cie Nomad Nomad
~18h30 Parking des écoles
Food trucks et buvettes
Feu d'artifice - DJ
~Esplanade Brémontier

JEU 13
Concert
~21h00 // Pizzeria des Bois - Le Gressier
Le Porge-Océan

MAR 18
Beach Soccer Tour de la Gironde
~À partir de 11h00 // Plage du Gressier

MER 19
Découverte de l'étang de Langouarde
~10h // Rdv Cabane de l'entrade

JEU 20
Bus prévention AVC
~Le Gressier - Le Porge-Océan

JEU 20
Ciné plein air : MADAGASCAR 3
~À la tombée de la nuit // Camping municipal

● Sport / ● Culture / ● Loisirs

VEN 21
Loto Baseball
~À partir de 17h00 // Salle des fêtes

JEU 27
Ciné plein air : UNCHARTED
~À la tombée de la nuit // Camping municipal

AOÛT

MER 02
Foire aux vins - AOC Médoc et Haut Médoc
Dégustations gratuites et rencontres avec les vignerons
~17h-22h00 // Esplanade Brémontier

JEU 03
Beach Soccer Tour de la Gironde
~À partir de 11h00 // Plage du Gressier

VEN 04
Concert
~20h // La Typolia - Le Gressier
Le Porge Océan

DU MER. 09 AU SAM. 26
Tournoi de tennis Porge AS

JEU 10
Ciné plein air : VAIANA
~À la tombée de la nuit // Camping municipal

VEN 11
Concert Bikini
~20h // La Typolia - Le Gressier
Le Porge Océan

LUN 14
Bal des pompiers
~18h-02h00 // Esplanade Brémontier



JEU 17
Ciné plein air : JUMANJI
~À la tombée de la nuit // Camping municipal

DIM 20
Courir pour le plaisir le Porge
Championnat de Nouvelle-Aquitaine & qualificatif pour le championnat de France 2023 :
- de semi-marathon
- 10 km qualificatif
~Top départ à 9h00 // Place St Seurin

SEPTEMBRE

VEN 08
Retransmission match d'ouverture coupe du monde de rugby
France / Nouvelle Zélande
~Salle des fêtes

DIM 10
Forum des associations
~Salle des fêtes

SAM 16
Caserne des pompiers Journée portes ouvertes

SAM 23
Soirée jeunes - par Le Porge Loisirs
~20h30 // Salle des fêtes

OCTOBRE

SAM 07
Le Porge en Scènes : " Dans la peau de Cyrano "
Théâtre
~20h30 // Salle des fêtes

SAM 14 & DIM 15
Fête de la St Seurin
~Esplanade Brémontier

SAM 28
Retransmission finale coupe du monde de rugby
~Salle des fêtes

NOVEMBRE

VEN 10
Le Porge en Scènes : " L'envol perdu " par la Cie Maesta
Théâtre jeune public
~20h30 // Salle des fêtes

SAM 11
Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918

SAM 18
Soirée Tahitienne - par Le Porge Loisirs
~20h30 // Salle des fêtes

DIM 26
Bal Seaside Country
~Salle des fêtes

Retrouvez les informations actualisées et détaillées sur le site : www.mairie-leporge.fr

